



DÉPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 22  
Date de convocation : 30 novembre 2022

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 7 décembre 2022**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Étaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. DARRIBEYROS), LAFOURCADE, Mme REBECHÉ (a procuration pour M. MAULNY), M. GOSSELIN, Mmes COURROS (a procuration pour Mme GARBAY), ZELLER, THIEBLIN, CHAPUIS (a procuration pour M. BRUEY), M. DAUBA, Mme LAPORTE, M. FAUVEL, Mmes PARTOUCHE-SEBBAN, HERDUAL, GORGES-LANDES, DEGOS (a procuration pour Mme GARRIDO), MM. LAMOTHE, DUBOS.

**Étaient excusés :** MM. DARRIBEYROS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), BRUEY (a donné procuration à M.me CHAPUIS), Mme GARBAY (a donné procuration à Mme COURROS), M. MAULNY (a donné procuration à Mme REBECHÉ), Mme GARRIDO (a donné procuration à Mme DEGOS).

**Était absent :** M. DELAS.

Un scrutin a eu lieu, Mme PARTOUCHE SEBBAN a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance E**

**Délibération n° 3**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. le Maire**

**Objet : Budget Participatif Citoyen – Projet PST Omnisports de TARTAS – acquisition installation d'une tente de réception à compter de 2023**

Dans le cadre du bon fonctionnement des activités associatives sur la commune de TARTAS, et des activités municipales et notamment du centre de loisirs, la commune souhaite encourager le projet présenté par la PST OMNISPORT, visant à l'acquisition et l'installation d'une tente de réception.

Ce projet est intéressant tant pour les différentes sections sportives de TARTAS, que pour la jeunesse, et le développement des activités handisport. Une convention précisera les modalités d'utilisation de cette structure. Le projet serait présenté dans le cadre du Budget Participatif Citoyen du Conseil Départemental des Landes, et la commune en assurerait la maîtrise d'ouvrage, tout en s'engageant dans un financement à hauteur de 20 % du programme HT.

Il est donc proposé à notre assemblée :

De donner un avis favorable au projet présenté par la PST OMNISPORTS.

De transmettre copie de cette délibération aux services du Conseil Départemental des Landes en appui de la demande présentée par la PST OMNISPORT.

D'indiquer que la commune en serait le maître d'ouvrage avec une participation à hauteur de 20 % du projet HT.

De préciser que les crédits ne seront inscrits au budget 2023 qu'après validation du Conseil Départemental des Landes au titre du Budget participatif citoyen et de la vérification des modalités d'implantation de la structure sur la Plaine des sports.

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



**Après en avoir délibéré**

**Où l'exposé du rapporteur**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**A l'unanimité**

**DONNE** un avis favorable au projet présenté par la PST OMNISPORTS.

**TRANSMET** copie de cette délibération aux services du Conseil Départemental des Landes en appui de la demande présentée par la PST OMNISPORT.

**INDIQUE** que la commune en serait le maître d'ouvrage avec une participation à hauteur de 20 % du projet HT.

**PRÉCISE** que les crédits ne seront inscrits au budget 2023 qu'après validation du Conseil Départemental des Landes au titre du Budget participatif citoyen et de la vérification des modalités d'implantation de la structure sur la Plaine des sports.

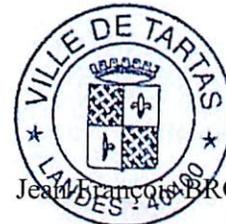
Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance



Aude PARTOËCHE SEBBAN

Le Maire,



Jean François BROQUÈRES